

Foyer Logements Roger Mistral

Le Foyer logements "Roger Mistral" a ouvert ses 1983 portes e n e t peut accueillir, en studio individuel, retraités, hommes, femmes ou couples valides de plus de 60 ans.



Les résidents y trouvent un environnement calme, de sécurité et de confort qui leur permet de profiter pleinement de leur retraite.

Chaque résident est libre de ses horaires et de sa décoration, il meuble le studio à son goût. Il peut recevoir sa famille, ses amis et sortir sans contraintes. La ligne téléphonique préinstallée permet de garder le contact.

LES REPAS sont servis chaque jour dans une salle à manger agréablement décorée. Les régimes ainsi que l'équilibre alimentaire sont respectés, chacun peut recevoir à sa table famille et amis.

SECURITE: il y a toujours quelqu'un dans l'établissement nuit et jour. Chaque résident possède une alarme en pendentif codée individuellement Chaque studio est équipé d'une détection incendie.



SOINS : les résidents peuvent faire appel aux médecins et auxiliaires paramédicaux de leur choix si besoin est.

ENTRETIEN du studio : le ménage des studios est obligatoire. Le service administratif de l'établissement se charge de faire une demande d'aide ménagère pour l'entretien du studio. Les draps sont fournis et entretenus par l'établissement.

ACTIVITES : des activités diverses sont proposées en permanence, elles ne sont pas obligatoires. Sont à votre disposition:

- salle de télévision, salon de lecture,
- goûters, anniversaires, animations diverses,
- repas de fêtes, repas à thème.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le 04-94-27-86-00







Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Vallée du Gapeau (CIAS) est rattaché à la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

Le CIAS regroupe les services d'aide et de soins à domicile :

Foyer Logements Roger Mistral

CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination

Portage de Repas

Téléassistance

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le CIAS intervient pour les personnes âgées, handicapées, ou en situation de handicap temporaire, leur entourage et les professionnels sur les communes de La Farlède — Solliès-Pont — Solliès-Toucas — Solliès-Ville et Belgentier.

> Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

CIAS de la Vallée du Gapeau

176 rue de Font des Fabre

83210 LA FARLEDE

(04 94 33 10 61 7 04 94 3<mark>3 10 68 * social@ccvg.fr</mark>

Le CIAS de la Vallée du Gapeau souhaite apporter à la personne âgée et/ou handicapée l'aide et le soutien à domicile, grâce à un partenariat avec des professionnels, lui permettant de vivre selon son choix dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi le CIAS regroupe plusieurs services :



Service de Soins Infirmiers à Domicile est accessible aux personnes âgées de 60 ans et plus, dépendantes et/ou atteintes de pathologies chroniques, nécessitant des soins d'hygiène et de confort.

Le SSIAD intervient uniquement sur prescription médicale. Les frais sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie

Dans le but d'améliorer la qualité de travail en réseau, des conventions sont signées avec des infirmiers et podologues libéraux ainsi qu'avec des associations d'aide à domicile.

Secteur d'intervention : La Farlède—Solliès-Pont—Solliès-Toucas— Solliès-Ville—Belgentier et La Crau

Pour toute demande vous pouvez contacter le 04-94-33-10-60

Portage de Repas

Permettre aux personnes âgées de recevoir une nourriture équilibrée et variée à domicile

Destiné à toutes personnes à partir 60 ans ou en cas d'inaptitude au travail et aux personnes handicapées.

Les menus sont établis par une diététicienne, avec possibilité de régime, selon avis médical.

Les repas sont conditionnés en barquettes thermo-scellées ; il suffit de chauffer le plat dans sa barquette au four micro-onde ou au bain-marie.

Les repas sont livrés la veille pour le lendemain.

<u>Constitution du dossier</u>: fiche de renseignements à remplir, règlement à signer, un certificat médical (si régime).

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le 04-94-33-10-62



La Téléassistance est un outil du maintien à domicile, il permet en premier lieu, de rassurer la personne âgée et la famille, notamment sur les petits soucis de la vie quotidienne, voire des incidents plus importants.

Le CIAS se charge de la constitution du dossier et un technicien installe l'appareil à domicile.

Le principe d'utilisation est simple : une simple pression sur le bouton d'un déclencheur (pendentif ou bracelet) met l'abonné, via un transmetteur en relation avec des chargés d'écoute 24h/24 et 7j/7.

<u>Constitution du dossier</u>: fiche de renseignements, copie justificatif de domicile – copie carte d'identité - R.I.B – demande de prélèvement automatique dûment remplie

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le 04-94-33-10-62



CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination

L'information dispensée concerne l'ensemble du quotidien de la personne âgée, son entourage, et les professionnels.

Nous somme à votre écoute pour répondre à vos besoins et vous orienter vers la solution répondant au mieux à votre situation. Nous mettons à disposition une base documentaire gratuite concernant toutes les aides existantes sur le secteur afin de :

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- optimiser un retour à domicile après une hospitalisation
- aider à préserver le lien social
- soutenir les familles
- développer localement des actions de partenariat



Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le 04-94-33-10-62